

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Un raccordement électrique est nécessaire pour le fonctionnement du WC lavant Geberit AquaClean. La norme NF C 15-100 définit 4 niveaux de protection pour une salle de bain, à l'intérieur desquels sont autorisés, ou non, les équipements. Les zones sont déterminées en fonction des points d'eau que sont la baignoire et la douche. A noter que le lavabo, le lave-mains et le WC ne sont pas considérés comme des points d'eau. Par conséquent, dans le cas d'un WC indépendant, ces restrictions ne s'appliquent pas.

Emplacement de l'alimentation électrique

Elle doit se trouver dans la zone hors volume.

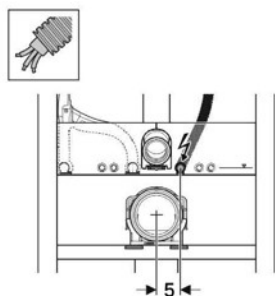
- **Cas A** : la zone hors volume débute au-delà de 60 cm de la limite de la baignoire ou de la cabine de douche.
- **Cas B** : la zone hors volume démarre à 1,80 m de l'arrivée d'eau pour la douche donc du mitigeur. C'est donc l'origine du flexible de douche qui est pris en compte et non son extrémité.

Le WC lavant Geberit AquaClean est de classe I ainsi la prise sur laquelle le WC lavant est branché doit être reliée à la terre. La ligne doit être sécurisée avec un différentiel 30 mA placé sur le tableau général. L'axe de la prise doit être situé au minimum à 25 cm par rapport au sol.

Emplacement du WC lavant (abattant ou cuvette)

Geberit recommande que le WC lavant soit installé dans la zone hors volume. Les WC lavant Geberit AquaClean ont un indice de protection IP 65 ; cela signifie que le matériel est protégé contre les projections d'eau de toutes les directions. Par conséquent, la norme autorise que les WC lavants peuvent être installés indifféremment en zone volume 2 ou hors volume.

POSITIONNEMENT DE LA PRISE



La cuvette est livrée avec un câble électrique doté d'un embout à visser étanche de type IP 65. Un second embout à positionner sur le câble électrique est remis pour effectuer le raccordement. Ce dernier est totalement dissimulé une fois la cuvette mise en place



↑ WC DANS LA SALLE DE BAIN AVEC UNE BAIGNOIRE OU UNE DOUCHE AVEC BAC OU CABINE